

**COMMUNE DE GROSSETO-PRUGNA**

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –  
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT  
- Notaires associés –  
6, Bd Albert 1er  
Immeuble l'Impérial  
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 14 novembre 2025, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur Victor MORATTI, demeurant à AJACCIO.  
Né à ADRO le 19 juillet 1941 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé tant directement que du chef de ses auteurs, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A GROSSETO-PRUGNA (Corse-du-Sud)

Dans un ensemble immobilier, composé de 5 bâtiments, cadastré Section AD lieudit TENNERELLA N° 8 pour 15 a 78 ca.

Le lot de copropriété numéro 31, soit un local situé à l'extrême droite, au rez-de-chaussée ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquiseitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : [scp.pmc@notaires.fr](mailto:scp.pmc@notaires.fr).

Pour avis Maître Paul CUTTOLI